

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



Quelle évolution pour l'animation en France en 2030 et au-delà ?

Véronique Bordes

Number 26, 2024

15e anniversaire
15th anniversary
15 años

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115822ar>
DOI: <https://doi.org/10.55765/atps.i26.2755>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bordes, V. (2024). Quelle évolution pour l'animation en France en 2030 et au-delà ? *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (26), 131–144. <https://doi.org/10.55765/atps.i26.2755>

Article abstract

Sociocultural community development in France is closely linked to the evolution of society. Its appearance, structuring and existence today place it in a particular social and political context. This field has difficulty in being recognized from the point of view of the professionalization of its actors, but also of its use and usefulness for society. This article proposes to go back to the history of sociocultural community development in France to understand its current situation, then to question the infernal race in which the associations responsible for it find themselves before proposing possible axes of evolution in the coming years. Will sociocultural community development be the space in which we sell services and train citizens or a space for reflection and co-construction of a collective project?

© Véronique Bordes, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Prospective/ Prospective/ Prospectiva

Quelle évolution pour l'animation en France en 2030 et au-delà ?

Véronique Bordes

Université Toulouse Jean Jaurès, France
vbordes@univ-tlse2.fr

L'animation en France est intimement liée à l'évolution de la société. Son apparition, sa structuration et son existence aujourd'hui la situent dans un contexte social et politique particulier. Ce champ a du mal à être reconnu du point de vue de la professionnalisation de ses acteurs, mais aussi de son usage et de son utilité pour la société. Cet article propose de revenir sur l'histoire de l'animation en France pour comprendre sa situation actuelle, puis d'interroger la course infernale dans laquelle les associations en charge de l'animation se retrouvent avant de proposer des axes possibles d'évolution dans les années à venir. L'animation sera-t-elle l'espace dans lequel on vend des prestations de service et forme les citoyens ou un espace de réflexion et de co-construction d'un projet de société ?

Mots-clés : animation, reconnaissance, associations, jeunesse.

Sociocultural community development in France is closely linked to the evolution of society. Its appearance, structuring and existence today place it in a particular social and political context. This field has difficulty in being recognized from the point of view of the professionalization of its actors, but also of its use and usefulness for society. This article proposes to go back to the history of sociocultural community development in France to understand its current situation, then to question the infernal race in which the associations responsible for it find themselves before proposing possible axes of evolution in the coming years. Will sociocultural community development be the space in which we sell services and train citizens or a space for reflection and co-construction of a collective project?

Keywords: sociocultural community development, recognition, community groups, youth.

La animación en Francia está íntimamente ligada a la evolución de la sociedad. Su aparición, estructuración y existencia hoy la sitúan en un contexto social y político particular. Este campo tiene dificultades para ser reconocido desde el punto de vista de la profesionalización de sus actores, pero también de su uso y utilidad para la sociedad. Este artículo propone volver sobre la historia de la animación en Francia para comprender su situación actual, a continuación, examinar la carrera infernal en la que se encuentran las asociaciones encargadas de la animación antes de proponer posibles ejes de evolución en los próximos años. La animación ¿Será el espacio en el que se venden prestaciones de servicio y se forman a los ciudadanos o un espacio de reflexión y de co-construcción de un proyecto de sociedad?

Palabras clave : animación, reconocimiento, asociaciones, juventud.

Introduction

Selon le pays dans lequel elle s'est développée, l'animation a une histoire particulière, en lien avec celle de la société dans laquelle elle ancre ses racines. En France, elle évolue au gré des changements quotidiens, passant d'un accompagnement bénévole des publics à une nécessité de formation, la positionnant dans un champ professionnel qui a toujours du mal à se faire reconnaître, au-delà d'une vision de service, comme une intervention éducative utile à la société.

Pour tenter de comprendre ce que sera l'animation dans les prochaines années, il faut d'abord revenir sur ses origines, puis explorer l'actualité pour enfin proposer d'anticiper les possibles.

Un peu d'histoire

En France, on entend par animation (Poujol, 2000) le fait de mettre en œuvre un certain nombre d'activités en faisant participer un groupe dans son ensemble. L'animation permet donc la mise en œuvre d'un projet qui va, aujourd'hui, bien au-delà de l'organisation des loisirs.

Un animateur est un acteur du champ de l'intervention éducative qui travaille dans et sur les temps libres des autres. Le métier d'animateur possède une filière professionnelle en constante évolution, ce qui rend flous les compétences concernées et les niveaux de qualification. Sa création résultant d'une partie de l'histoire de la société française et son évolution constante en font une profession mal connue, malmenée, qui a du mal à être reconnue au sein de l'intervention éducative. Pour comprendre l'animation aujourd'hui et sa place dans la société française, il est nécessaire de comprendre comment ce métier est né.

Du bénévolat à la professionnalisation

L'apparition de l'animation, en France reste fortement liée à la reconnaissance de l'existence de l'enfance, puis de la jeunesse.

Dès le début du XIXe siècle, l'enfance devient une question publique, l'obligation scolaire créant des temps libres là où autrefois, les jeunes travaillaient (Crubelier, 1979). La préoccupation est de les occuper. C'est à cette époque que s'organisent l'Église catholique et les laïcs, sous forme de patronages, pour accueillir une enfance qui doit être éduquée. À l'époque, très peu de jeunes accèdent aux études supérieures et les parents sont pris par leur travail. Il devient nécessaire de prendre en charge les enfants et les jeunes pour éviter qu'ils ne se marginalisent. Cette idée est à la base du développement des mouvements de jeunesse qui vont faire émerger un ensemble d'activités à l'origine de ce qui deviendra l'animation.

À l'époque, il existe trois réseaux principaux, le réseau catholique (l'aristocratie, la bourgeoisie), le réseau républicain (petite et moyenne bourgeoisie) et le réseau socialiste (surtout composé de la classe ouvrière) (Augustin et Ion, 1993). Ces réseaux favorisent le regroupement des jeunes dans des mouvements et des patronages, agissant du même coup sur l'ensemble de la société en favorisant la création de bibliothèques, l'apparition de regroupements de masse et l'élaboration de doctrines catégorisant l'humain en « croyant », « citoyen » ou « militant ». Toutes ces actions fonctionnent sur le mode du bénévolat et du volontariat. Les activités proposées par les réseaux ont toutes pour but d'organiser les loisirs des populations visées.

Jusqu'en 1914, la France voit se développer des actions multiples par l'intermédiaire de patronages laïcs ou catholiques. Pour résister à l'influence de l'Église, les laïcs s'organisent autour de l'école publique et de la Ligue de l'Enseignement, qui est un mouvement d'éducation populaire créé en 1866 par Jean Macé. Un vaste réseau d'organisation post et périscolaire se met en place fondé sur l'éducation populaire. Apparaissent les premières colonies de vacances qui doivent occuper les enfants et les jeunes quand ils ne sont pas à l'école et doivent permettre d'envoyer les jeunes citadins des classes défavorisées à la campagne (Rey-Herme, 1961). À l'entrée de la Première Guerre mondiale, on dénombre 100 000 enfants fréquentant les différents centres, nombre qui ne fera qu'augmenter dans l'entre-deux-guerres lorsque les municipalités créent leurs propres centres de vacances. C'est aussi pendant cette période que l'on commence à prendre conscience de la spécificité des problèmes juvéniles et que les mouvements d'éducation populaire vont vraiment s'installer.

Sous le Front populaire (1936-1938), la jeunesse devient une préoccupation pour le gouvernement qui crée un sous-secrétariat d'État chargé des sports et des loisirs. Le gouvernement de Vichy (1940-1944) donnera de nouveaux moyens aux institutions de jeunes. Les mouvements de jeunesse (Augustin et Gillet, 2000) prendront un nouveau tournant. En juillet 1940, le gouvernement crée un Secrétariat Général à la Jeunesse (SGJ) et dissout plusieurs mouvements socialistes et laïcs, dont la Ligue de l'enseignement. Les mouvements doivent désormais passer par des procédures d'agrément avec une volonté affichée de créer de nouveaux « chefs ». On leur demande de participer à l'élaboration d'un projet jeunesse, ce qui politisera les mouvements. Parallèlement, le gouvernement de Vichy crée des maisons de jeunes, des foyers d'éducation civique et sociale, des clubs de loisirs. Il développe aussi les Compagnons de France ainsi que les chantiers de jeunesse et crée des écoles de cadres comme Uriage (Giolitto, 1991). Cet ensemble de dispositifs permettra de développer des pratiques très encadrées.

À la Libération, les mouvements de jeunesse subsistent (Ferrier, 1972). Un réseau d'inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports est créé, démultipliant le contrôle de l'État. La réglementation des colonies de vacances est renforcée, favorisant celles qui sont organisées par les municipalités ou les comités d'entreprises.

Les mouvements de jeunesse, interlocuteurs privilégiés de l'État, sont de plus en plus institutionnalisés, l'obtention de subventions devenant plus difficile. L'État accroît son positionnement face à des mouvements qui, pour pouvoir vivre, subissent une mutation. Pourtant, ils restent très présents dans les concertations en participant à des commissions. Ils influenceront ainsi les différents projets pédagogiques, la formation des bénévoles des associations d'éducation populaire et plus généralement tout projet s'intéressant à la jeunesse. L'animation se développe.

Les années 1950 sont le début d'une modernisation de la société française et d'une construction de l'habitat porté par une utopie de la modernité. En 1953, François Bloch-Lainé prend la direction de la Caisse des dépôts et consignations où il va développer une économie concertée, restant marqué par son passage à l'école d'Uriage en 1940. Loin de ne s'occuper que du bâti, il développera les loisirs populaires avec la création des villages familiaux (VVF) et promouvra les équipements sociaux locaux.

Tout au long de la mise en place du Plan national de reconstruction, les mouvements de jeunesse sont réunis dans des instances de réflexion et de consultation au sein du Haut Comité de la

Jeunesse, créé par Pierre Mendès-France (1989). Ces instances seront à l'origine de l'organisation de l'animation et de la formation de ses acteurs en France.

Pour accompagner les ensembles de 1000, 2000 ou 4000 logements, on construit « 1000 piscines », « 1000 clubs » pour se cultiver, des écoles, des gares, des Maisons des jeunes et de la culture sans se soucier de la qualité. L'État construit des équipements qui classent les personnes en fonction de leur condition sociale, même s'il prône l'égalité en construisant des équipements semblables un peu partout. Afin d'éduquer le peuple, on place au côté des instituteurs des techniciens sociaux qui ont pour mission de réguler la vie des quartiers. Les pouvoirs publics encouragent l'usage des locaux collectifs résidentiels pour le développement des associations qui sont enfin officiellement reconnues. Les militants associatifs et les fonctionnaires de l'État tissent des liens. Les associations sont de plus en plus nombreuses à vouloir obtenir des subventions et les reconduire chaque année. Un mouvement d'institutionnalisation prend forme dans les quartiers.

Durant les années 1970, la limite du fonctionnement des équipements urbains se fait sentir. La population des périphéries change, les jeunes sont fortement touchés par la crise économique et le fonctionnement des équipements, axé sur les loisirs, ne correspond plus aux nouvelles attentes de la jeunesse.

Dans les années 1980, l'insertion est mise au centre de trois axes : prévention, répression, solidarité. Les élus des collectivités locales et les associations seront donc mobilisés pour agir au plan local. Cette dynamique devient possible grâce à la décentralisation. Les municipalités développent des services spécifiques en direction des jeunes. Les animateurs deviennent les premiers acteurs de l'encadrement des publics, dépendant de décisions politiques locales.

Les animateurs

En France, les animateurs sont les acteurs du fonctionnement institutionnel local. Ils peuvent être des « passeurs » de la politique municipale et les « rapporteurs » des besoins du terrain. Ils forment donc une profession importante dans la prise en charge des populations. L'animation touche tous les publics susceptibles de s'inscrire dans un projet collectif. En effet, la différence notable entre les professionnels plus classiques de l'intervention sociale et les animateurs (Augustin et Gillet, 2000) est leur travail à partir de groupes, leur mission première étant de « mettre en mouvement un collectif ». Pourtant, ce métier peine à se faire reconnaître au travers d'une identité professionnelle. Sa composition même, faite de profils professionnels dispersés entre de multiples employeurs, n'aide pas à rendre clairement leurs actions (Abaléa, De Ridder, Gadéas, 1998).

Ce problème de reconnaissance peut s'expliquer par son positionnement politico-historique et sa distance idéologique à l'École, mais aussi par sa professionnalisation récente et en constante recomposition. Le tâtonnement dans la mise en place de diplômes sanctionnant une formation et la pratique de certaines institutions d'employer des jeunes sans formation diplômante ne facilitent pas sa reconnaissance comme profession.

L'évolution de cette profession participe de la compréhension de la diversité d'actions et de missions demandées (Virgos, 2020). C'est la multitude de statuts, de formations, d'histoires personnelles et de positionnements qui pourra éclairer le chercheur (Lapouge, 2024). S'ils sont positionnés comme professionnels par l'institution, ils sont souvent eux-mêmes à peine sortis de la jeunesse, se confondant parfois, sur le terrain, avec le public vers lequel portent leurs interventions.

Eux aussi cherchent une place dans l'institution locale, développant un jeu d'équilibriste entre le public, les élus, les adultes et les professionnels des autres services éducatifs.

En France, l'animation est un métier récent qui est toujours en cours de professionnalisation, la filière étant en perpétuel réajustement et augmentée de nouveaux diplômes qui changent de nom au grès des réformes (Bock, 2024). Pourtant, s'il ne faut pas négliger la fonction sociale et éducative du métier d'animateur, il ne faut pas non plus oublier les enjeux de l'animation. Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet (2000) en énoncent trois : la déliance ou crise du lien, le développement du loisir et la création culturelle dans la ville dont découlent les fonctions et le rôle des animateurs.

Cette fonction collective nécessite un positionnement qui doit permettre l'écoute, l'échange et l'action dans un projet commun. Les problématiques de l'animateur, centrées sur le local, doivent pouvoir développer des qualités lors de prises de décisions dans des situations sociales et éducatives, durant des fonctions de médiation au sein de groupes ou dans un travail de mise en lien entre le local et le global. L'animation est une profession nécessitant l'apprentissage et le développement d'un certain nombre de savoirs et de savoir-faire, ce que la pratique ne suffit pas à acquérir. La question même de la place du bénévolat et du volontariat reste centrale. Faut-il évacuer les diplômes d'animation volontaire (BAFA et BAFD) au profit de formation professionnalisante ?

Si autrefois l'animation orientait ses missions dans le domaine des loisirs et de la culture, l'évolution de la société pousse cette profession à prendre en charge de nouveaux problèmes plus orientés vers l'intervention sociale. Cet espace que tente de s'aménager l'animation dans l'intervention sociale est vécue comme une place « par défaut » avec l'idée que l'animation s'exerce en grignotant le monopole des activités d'autres professions pour constituer son champ propre. L'enjeu de la professionnalisation à travers la maîtrise d'une compétence particulière, la détention d'informations, la fonction de spécialiste est de l'ordre de la reconnaissance, mais s'inscrit aussi dans des enjeux de pouvoir. Pourtant, on constate un manque d'esprit de corps chez les animateurs, ce qui freine l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe professionnel. Le fait même que l'animation ait été longtemps considérée comme un métier de transition intervient dans ce manque de cohésion professionnel. Aujourd'hui, les animateurs sont des partenaires privilégiés dans la gestion de la cité, même s'ils ne sont plus les seuls à intervenir auprès des groupes. En effet, de nouveaux métiers émergent comme les médiateurs, les facilitateurs, qui pourtant sont souvent passés par une formation dépendant de la filière de l'animation. Cette surenchère d'intervenants, plus ou moins formés, trouvant dans ces métiers voisins de l'animation une façon de s'insérer dans une profession, accroît le flou entourant la reconnaissance de la profession.

Pourtant, les animateurs restent les professionnels de la relation qu'ils doivent générer, entretenir, approfondir, faire évoluer et transformer. Ils doivent être en mesure de collaborer à l'amélioration, la promotion et l'émancipation des individus en s'appuyant sur une technique propre. Ils doivent disposer de fortes références éthiques et déontologiques et être aptes à évaluer les situations pour adapter leurs pratiques professionnelles. Pour que les animateurs puissent devenir des professionnels reconnus, il faut donc qu'ils bénéficient d'une formation conçue en fonction des besoins de la société et que l'animation soit enfin reconnue comme un champ professionnel et non pas juste comme un espace de service.

Ce qui se joue aujourd'hui en France

Les transformations sociales et politiques de la société française influence profondément l'évolution de l'animation. Si à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les associations d'éducation populaire ont joué un rôle important dans son développement et dans la formation de ses acteurs, elles n'ont jamais vraiment réussi à être indépendantes dans une société en pleine mutation.

Depuis 2009, de nouvelles orientations d'État ont eu un impact sur sa structuration. Le gouvernement réorganise l'attribution des subventions. Alors que le dernier rapport d'orientation pour une politique transversale en direction de la jeunesse annonce la nécessité pour les associations de se plier aux appels d'offres pour obtenir des subventions et que les expérimentations sociales de la jeunesse sont bien engagées, on assiste, dans certaines associations d'éducation populaire en charge de l'animation, à une course aux financements. L'institutionnalisation des associations d'éducation populaire par l'État lors de l'attribution d'agrément « éducation populaire » et la décision de les subventionner par un système de marchés publics engageront le champ de l'animation dans une course infernale au sein de laquelle ce qui la compose, en matière d'activités et d'orientations, sera porté par des questions de services, d'efficacité et de prix.

Aujourd'hui, les associations d'éducation populaire survivent pour la plupart grâce aux formations qu'elles proposent. Dans le champ de l'animation périscolaire et extrascolaire, très souvent, les marchés publics sont au cœur de la mise en œuvre. Pour les publics jeunes, l'animation dépend aussi beaucoup de subventions attribuées sur projet ou en s'inscrivant dans des dispositifs d'État. La marchandisation de l'animation s'accélère, mettant du même coup en concurrence les associations en charge de la développer.

La situation de l'animation socioculturelle en France et celle des associations en charge de sa mise en œuvre peuvent être explorées en mobilisant le syndrome de la reine rouge. (Bordes, 2011, 2015).

Le syndrome de la Reine Rouge revisité

Partant des travaux de Leigh Van Valen, biologiste évolutif américain de l'Université de Chicago, les interrogations de Claude Combes (1998) sur l'hypothèse de la Reine Rouge peuvent éclairer la situation de l'animation en France.

L'évocation du personnage de la Reine Rouge de Lewis Carroll (Alice aux pays des merveilles), qui entraîne Alice à passer de l'autre côté du miroir dans une course immobile remet en question la notion de progrès évolutif, qui est le point de départ de la réflexion des biologistes : est-on sûr que *l'évolution produise des types mieux adaptés, donc de plus en plus pérennes ?*

Dans cette histoire, la Reine Rouge demande à Alice de courir. Celle-ci, tout en s'exécutant constate que le paysage autour d'elle ne bouge pas. Lorsqu'elle interroge la reine, celle-ci lui explique qu'elle ne coure uniquement que pour rester sur place. Van Valen constate que dans tout groupe, même si l'évolution permet des changements adaptatifs par un effet de sélection naturelle, le groupe reste le même. Finalement, il en vient au constat que la sélection qui agit sans cesse n'accroît pas la qualité de l'adaptation. Les interactions, avec les autres espèces qui évoluent en même temps, modifient continuellement l'environnement. Cette compétition qui se met en place aura un effet sur la qualité de l'adaptation des autres espèces. Pour conserver leur existence, ces espèces vont s'adapter à leur tour, annulant l'avantage de la première, ce qui amène de nouveaux

changements dans l'environnement de chacun, et ainsi de suite. Si une espèce puise davantage dans le milieu, ce sera aux dépens des autres.

Pourquoi alors courir pour rester sur place ? On pourrait imaginer que les espèces s'entendent pour arrêter de courir. Pour Van Valen, les espèces sont égoïstes. Celles qui disparaissent sont celles qui ne courent pas. Finalement, les espèces courent pour ne rien changer.

Si à la sortie de la guerre, l'État accorde aux associations d'éducation populaire en charge de l'animation socioculturelle des subventions de fonctionnement, elles doivent en retour entamer une course pour maintenir leurs acquis, à l'image d'Alice et de la reine rouge. Cette évolution imposée par l'État pousse les associations à s'inscrire dans une spirale infernale dont le but est de trouver des financements avec, en contrepartie, le risque de perdre les valeurs qui les fondent. Cette course sans fin aux financements pousse les associations à se compétitionner. Cette évolution entraîne un processus de sélection avec une possible perte de sens. Aujourd'hui, on constate que certaines associations historiques se développent en jouant le jeu du marché et en s'inscrivant pleinement dans une mutation vers un fonctionnement d'entreprise. D'autres tentent de se reconstruire après des dysfonctionnements internes. D'autres enfin tentent de résister en sachant qu'elles sont fortement en danger. L'animation socioculturelle en France, du point de vue de l'offre d'activités ou de l'offre de formation, se retrouve donc au cœur d'une forme de marchandisation.

Ces associations étant étroitement liées au champ de l'animation, qu'en est-il alors de son devenir dans dix ans ? Sur quelle formation se fondera-t-elle et comment l'animation évoluera-t-elle dans ces conditions ?

Quel avenir du point de vue de la formation ?

Aujourd'hui, nous sommes à un nouveau tournant de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle. Alors que l'on entend la nécessité d'organiser la formation tout au long de la vie, certaines associations d'éducation populaire, qui ont un rôle à jouer dans l'éducation hors du temps scolaire, s'inscrivent dans d'autres stratégies.

Le rapport Berscht a été le premier à annoncer la fin possible des formations professionnelles de l'animation et avec elles, celles proposées par les associations d'éducation populaire. L'université développe une offre de plus en plus attractive, des acteurs de l'animation socioculturelle étant de plus en plus nombreux à devenir des enseignants-chercheurs.

Comment alors laisser une place à tout le monde ? Comment penser des complémentarités entre les formations de la branche professionnelle portées par les associations et celles dispensées à l'université ? Comment penser l'arrivée de l'éducation nationale dans une offre de formation prébac, voire postbac ?

Certains départements universitaires tentent de développer des partenariats. Ceux-ci se retrouvent dans des doubles certifications. D'autres développent des lieux de réflexions communes pour trouver des espaces de collaboration.

Il semble important de pouvoir offrir aux animateurs une formation qui leur apporte à la fois une technicité, mais aussi une réflexion sur leur posture et leur profession en s'inscrivant dans des savoirs pratiques et théoriques.

La professionnalisation des animateurs suppose la mise en œuvre de pratiques d'évaluation auxquelles s'ajoutent des processus de reconnaissance professionnelle et sociale. Aux attributions de valeurs créées en formation se greffent des processus de considération émanant de la société. Leur professionnalisation se situe donc dans un double regard, interne/externe. Hughes (1996) explique qu'une profession établie dispense des services spécialisés. Il poursuit en précisant que les personnes bénéficiant de ce service sont informées de la nécessité de l'acte du professionnel. L'animation est trop souvent vue en France comme une offre de service. Les animateurs ont en charge un public. Certains s'inscrivent dans ce champ le temps de séjours, ou durant l'année, en investissant les temps péri- ou extrascolaires. Ils détiennent au mieux un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA). Ils sont donc à l'origine de l'animation volontaire, accédant à une expérience d'engagement éducatif. Alors que le temps passe se profilent différents processus. Soit ces expériences resteront dans le domaine de l'engagement éducatif juvénile, soit elles ouvriront la possibilité d'une professionnalisation.

Pour d'autres, l'animation est la possibilité d'accéder à une rémunération sans qualification, face à un marché de l'emploi en crise. Quel processus se développe alors pour ces professionnels ?

Selon Hughes (1958), le devenir professionnel se joue avant, pendant et après la formation. Hughes prolonge sa réflexion en créant un « schéma général de référence » pour étudier la professionnalisation. Ainsi, la socialisation professionnelle passe par une « initiation » à la culture professionnelle et une « conversion », au sens religieux de l'individu en s'inscrivant dans une nouvelle identité.

Devenir animateur est la possibilité de s'immerger dans la culture de cette profession, même si ce n'est « que » le temps d'un job d'été ou d'étudiant. Certains ne s'identifieront jamais à la profession, puisque l'animation peut être exercée temporairement, d'où sans doute le qualificatif d'animation volontaire.

Dans son modèle, Hughes met en avant trois mécanismes de socialisation professionnelle : fabrication d'un professionnel, initiation à la culture professionnelle et conversion à une nouvelle conception de soi et du monde. Ce modèle sera repris et exposé par Dubar (1998).

Le premier mécanisme, nommé « le passage à travers le miroir », permet aux acteurs de se plonger dans la culture professionnelle par identification progressive au rôle attendu. Ce passage nécessite de la part des formés un renoncement aux stéréotypes construits autour de la profession. La nouvelle identité professionnelle peut alors se développer avec une anticipation des tâches, une conception du rôle, une anticipation des carrières et une évolution de l'image de soi. Cette prise de conscience du monde professionnel suppose un accompagnement pour permettre aux formés d'y trouver un intérêt qui sera le moteur de leur formation. Ceux qui nous intéressent, ici, vont entrer dans un processus de socialisation professionnel choisi ou subi, exerçant l'animation comme une profession.

Ce premier mécanisme conduira les animateurs à renoncer à la représentation qu'ils se font du métier et prendre la dimension des tâches qu'ils doivent réaliser. Ils seront alors confrontés au travail quotidien, mais aussi à ses conditions, se retrouvant pris, le plus souvent, dans des cadres avec des contrats à l'heure et une rémunération basse, en faisant des employés précaires.

Le second mécanisme mis en avant par Hughes est le processus qui permettra aux stagiaires de se positionner entre le modèle idéal représenté par la valorisation symbolique de la profession et la

réalité de l'exercice de cette dernière. Le processus de socialisation évoluera au travers de choix de rôles qui s'inscriront alternativement dans les deux modèles. L'existence d'un groupe de référence de la profession permettra de montrer les attendus de postures, légitimant son existence et régulant cette dualité. Nous sommes là dans une possibilité pour les apprenants de se projeter dans une carrière future par identification aux membres du groupe de référence. Cette identification amène les stagiaires à acquérir les normes, les valeurs et les modèles comportementaux des membres du groupe de référence. Hughes rajoute que l'existence d'une possibilité d'évolution dans la profession renforce l'engagement des individus dans les tâches professionnelles attendues.

C'est sans doute à ce moment du processus que les professionnels du champ de l'animation rencontrent des difficultés. En effet, il reste compliqué aujourd'hui de pouvoir saisir un groupe de référence, l'exercice de l'animation pouvant se faire de façons très variées. En effet, en France, derrière le mot animation se cachent différentes activités. On peut être animateur socioculturel, mais en direction de publics différents (animateur jeunesse, enfance, tout public, personnes âgées, etc.). Dans ce cas, nous pouvons considérer que l'exercice du métier est proche, même si les attentes des publics diffèrent. Pourtant, on peut aussi être animateur de clubs de vacances ou de sport, dont les missions ne sont pas tout à fait portées par les mêmes orientations. On peut animer une réunion, un événement culturel, sportif, marchant. Cette multiplication des cadres d'exercice de l'animation crée un flou qui ne permet pas de pouvoir se situer au sein d'un groupe de référence stable. De plus, la projection dans une carrière est compliquée, le métier s'exerçant encore au sein d'organisations économiques précaires et la représentation même de l'animation comme un « job » maintient une dimension temporelle qui repousse tout processus de carrière sérieuse aux yeux de la société française.

Le troisième mécanisme concerne l'ajustement de la conception de soi, c'est-à-dire l'identité professionnelle en voie de constitution qui projetera le formé dans une carrière avec des choix lui permettant d'envisager raisonnablement une réussite et une reconnaissance professionnelle. Ce troisième mécanisme est une fois de plus délicat face à une profession qui souffre d'une tension permanente entre les attentes politiques et celles des citoyens. Ainsi, des jeunes s'inscrivent dans le métier sans jamais se projeter dans une carrière réfléchie.

Les animateurs aujourd'hui vivent des processus de socialisation professionnelle qui devraient les amener à trouver une place au sein de leur corporation, mais aussi de la société. Pourtant, la représentation de l'éducation qui s'est construite empêche l'animation, mais aussi les autres métiers de l'intervention éducative, d'être reconnue comme des professions utiles à la société. Trop souvent, l'école prime sur les autres espaces éducatifs, ce qui a pour effet de positionner l'animation dans un espace ludique ou de gestion de flux, effaçant tout le travail éducatif réalisé, rendant difficile la mise en œuvre d'une coéducation. Enfin, l'évolution de la vision du travail par les jeunes au cours des dernières années provoque un phénomène de désengagement des jeunes dans cette profession. On se retrouve avec une situation de pénurie d'animateurs, les candidats ne mettant plus le même usage dans son inscription dans le milieu professionnel.

Ce que l'animation pourrait devenir en deux scénarios

Au terme de ces réflexions, l'avenir du champ de l'animation, tant du point de vue de son offre que de sa professionnalisation, reste incertain.

À partir d'observations de ce champ et d'échanges avec les acteurs de l'animation et de la formation, divers scénarios se présentent. Le choix ici est fait d'en proposer deux, extrêmes dans le but d'alerter, mais surtout de provoquer le débat et la réflexion.

Scénario 1 : l'animation, outil de marchandisation et de normalisation

L'entrée dans les marchés publics entraînera le champ de l'animation dans concurrence ardue. Les associations répondent aux injonctions de l'État et des collectivités territoriales. Elles proposent, finalement, des prestations de services en lien avec la commande politique, se rassurant en continuant à affirmer défendre des valeurs d'éducation populaire. Elles ne s'interrogent plus sur le sens de l'animation, des valeurs qu'elles continuent malgré tout à brandir, proposant au mieux de consommer du loisir, au pire de faire de la gestion de flux des publics. Elles appliquent à la lettre une réglementation de plus en plus portée par des questions de sécurité, dissimulant une régulation sociale, les animateurs devenant les acteurs de la reproduction d'une société dans laquelle ils ne sont plus que les exécutants d'une vision de ce que doit être l'ordre moral. Le champ de l'animation devient un espace produisant de la technique de prise en charge.

Dans le même temps, certaines associations préfèrent accéder au statut d'entreprise, commençant par s'inscrire dans le champ de l'entreprise sociale et solidaire avant d'évoluer vers des fonctionnements économiques où le profit oriente les projets. Elles règlent du même coup leur problème de recrutement, dégageant de quoi proposer des temps pleins et une stabilité qui intéresse des jeunes qui ne souhaitent plus agir, mais bien exécuter pour avoir le temps de faire autre chose. Certaines associations, devenues entreprises, rejoignent ainsi de grands groupes nationaux qui progressivement prennent la main sur les actions éducatives.

Enfin, l'animation et l'éducation deviennent non seulement des biens à acquérir, dont la qualité dépendra du pouvoir d'achat, mais aussi un instrument pour gouverner, ou plus exactement pour mettre en conformité des citoyens avec le projet de société dominant. Nous rentrons alors dans des temps où l'animation est un outil pour consommer, apprendre et se conformer aux attentes d'une minorité dominante.

Scénario 2 : l'animation, outils pour un projet de société

Alors que les associations en charge de l'animation sont entrées dans les orientations d'État, elles s'interrogent sur le sens qu'elles peuvent mettre dans leurs actions au-delà des injonctions d'efficacité. Elles décident donc de mettre en débat leurs actions en mobilisant des partenaires qui puissent venir les bousculer.

Portées par le souhait de pouvoir être reconnues au-delà d'un simple service, mais bien comme un acteur éducatif majeur de la société, elles décident de travailler en étroite collaboration avec le territoire dans lequel elles situent leurs actions.

Elles s'interrogent aussi sur le fait que finalement les jeunes aujourd'hui ne souhaitent plus exercer le métier d'animateur et sur le fait que l'animation n'est pas comprise comme une action éducative. Ce travail de débat collectif dans lequel s'affronteront différentes visions amènera les associations à agir différemment.

Le travail mené au plus près des élus pour leur faire connaître le champ de l'animation en déconstruisant leur représentation sera une première étape. En les invitant à venir voir, les

décideurs politiques à l'origine des marchés publics comprendront les spécificités du champ. Progressivement, au niveau local, des changements s'opéreront dans les attentes politiques.

Du côté de la formation, les animateurs bénéficieront d'une technicité indispensable, mais aussi d'une solide formation autour des enjeux de l'animation et de la nécessité de penser une posture professionnelle. Ces transformations permettront aussi aux employeurs associatifs de revoir leur organisation en proposant des postes rémunérés à leur juste valeur.

Le premier changement s'effectue en proposant des temps pleins par cumul de fonctions. Puis, il devient possible de penser des postes d'animateur à temps plein, ne pensant pas juste le face-à-face avec le public, mais aussi l'intégration des animateurs dans l'organisation plus générale de l'association, des temps de formation faisant partie du quotidien de l'exercice du métier.

Petit à petit, les changements permettront à la profession d'être mieux comprise et valorisée, amenant une reconnaissance des enjeux éducatifs qu'elle porte. Les espaces hors du temps scolaire prennent alors une place importante dans le parcours des individus. La société change et passe d'une injonction au travail dans une visée de rentabilité et de production à une société où l'action éducative est indispensable à l'équilibre des citoyens. L'animation n'est plus vue comme un espace intermédiaire, mais bien comme un temps éducatif à part entière. C'est le travail des associations auprès des décideurs politiques qui permet ce changement. Finalement, l'animation est organisée comme un champ professionnalisé, composé d'acteurs formés qui ont la possibilité d'expérimenter avec les publics, des actions en lien direct avec leurs besoins. L'animation devient un espace d'accompagnement des citoyens à produire une société qui leur corresponde.

D'aucuns pourront penser que ces deux scénarios sont trop extrêmes. Pourtant, nous pouvons voir se dessiner le premier scénario, ce qui doit nous amener à réfléchir sur les conséquences d'un tel processus. Mais tout espoir n'est pas perdu, puisque le second scénario semble aussi émerger dans d'autres cas. L'idée aujourd'hui, pour le champ de l'animation, est de pouvoir rester en alerte sur les finalités de la formation et de l'exercice du métier. Il reste à penser ou à prolonger des espaces de conflit autorisé (Mérini, 2000) dans lesquels les acteurs du champ pourront mettre en débat les orientations en termes de formations et d'actions pour que l'animation puisse évoluer aussi bien dans sa dimension sociale, socioculturelle que politique, offrant à la France une profession enfin reconnue.

Conclusion

Depuis quelques années, l'animation est devenue un objet d'étude pour certains chercheurs, ce qui permet une meilleure connaissance du champ, des pratiques et des acteurs. On sait aujourd'hui que le travail de l'animateur est reconnu par les bénéficiaires, il est temps de lui donner une reconnaissance plus large comme profession.

Du côté des associations d'éducation populaire, la course infernale est enclenchée depuis quelques années, mais semble s'accélérer aujourd'hui. La trop grande dépendance à l'État les positionne encore plus dans la posture d'Alice et de la Reine rouge : courir pour rester sur place. La question est de savoir qui pourra continuer à courir et qui devra disparaître pour laisser sa place ?

Mathieu Hély (2009), dans son travail sur la métamorphose des associations, nous propose une typologie dans laquelle il introduit la notion « d'entreprise associative » qui est passée d'une forme « traditionnelle » dans laquelle les bénévoles sont fortement représentés à une

forme associative employant majoritairement des salariés. Elle relève donc à la fois du contrat d'association (Loi 1901) et du contrat de travail (code du travail). Ces formes associatives qui semblent être une forme d'adaptation aux pressions des orientations politiques devraient permettre la reconnaissance d'une expertise dans la production de politiques publiques.

S'il semble important que cette expertise des associations soit reconnue, on peut se questionner sur ce que cela pourrait cacher. Si nous reprenons la notion de sélection naturelle, les associations qui pourront apporter leur expertise seront uniquement celles qui courent comme, les autres étant éliminées. Finalement, l'expertise entendue sera celle qui accepte les règles posées par les orientations politiques. Il y a donc de fortes chances pour que l'expertise corresponde bien aux attentes de l'action publique. On observe bien là une manœuvre pour atténuer les contre-pouvoirs que pouvaient représenter les différentes associations.

Dans quelques années, les associations de mouvement d'éducation populaire pourraient ne plus être multiples, mais uniques, celle qui aura couru pour rester sur place en éliminant les autres. L'État oriente ses relations avec les associations vers des espaces délimités, institutionnalisés, où il est plus simple de limiter les interlocuteurs. La disparition des associations au profit d'une association unique serait donc facilitatrice pour mettre en œuvre les orientations politiques. Cette association pourrait alors travailler à conjurer les carences du service public (Hély, 2009), fournissant un salariat associatif qui viendrait pallier les non-renouvellements des emplois de la fonction publique. Mais cette vision pessimiste de l'avenir et de la place des associations d'éducation populaire dans le champ de l'animation peut aussi être l'occasion de développer une reprise de position au sein de l'action publique. Comment ces associations seront en mesure d'entrer dans le jeu de la marchandisation de l'animation et de l'éducation pour le maîtriser et l'orienter, l'idée étant de ne plus accepter de courir pour rester sur place.

Le champ professionnel de l'animation a besoin aujourd'hui à la fois des travaux des chercheurs pour proposer une compréhension et une mise en lumière des enjeux de l'animation. Il a aussi besoin de ses acteurs historiques que sont les associations d'éducation populaire pour à la fois répondre à la commande politique, mais surtout avoir une action politique en apportant une expertise qui amène les acteurs de l'action publique à faire évoluer les demandes et les attentes. Tous ont à œuvrer pour que l'animation continue à agir auprès des publics en les accompagnants à choisir une place dans une société qui corresponde à leurs besoins, leurs envies et leurs utopies.

Bibliographie

- Augustin, J.-P. et Gillet, J.-C. (2000). *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*. L'Harmattan.
- Augustin, J.-P. et Ion, J. (1993). *Des loisirs et des jeunes : cent ans de groupements éducatifs et sportifs*. L'Atelier.
- Bock, C. (2024). *Animation socioculturelle : histoire d'une formation*. PUR.
- Bordes, V. (2011). « Quelle évolution pour l'animation face à la tentative de marchandisation des associations d'éducation populaire ? ». Communication pour le 5^e colloque du Réseau International de l'Animation : L'animation aujourd'hui dans un monde en transformation : expériences et recherches. Saragosse, Espagne.
- Bordes, V. (2015). *Trainer pour prendre place : socialisation, interactions, éducation*. Note de synthèse pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en sciences de l'éducation et de la formation. Université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS. <http://www.politiquesenfancejeunesse.org/wp-content/uploads/2016/06/HDR-1-Version-finale-copie.pdf>
- Combes, C. (1998). Leigh Van Valen et l'hypothèse de la Reine Rouge. Dans Le Guyoder, H (dir.), *L'évolution* (p.44-52). Pour la science.
- Crubelier, M. (1979). *L'enfance et la jeunesse dans la société française : 1800-1950*. Armand Colin.
- Document de politique transversale (2011). *Projet de loi de finance pour une politique en faveur de la jeunesse*. République Française.
- Dubar, C. (1997). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.
- Ferrier, E. (1972). *Mouvements et organisations de jeunesse en France*. La documentation française.
- Giolitto, P. (1991). *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Perrin.
- Hély, M. (2009). *Les métamorphoses du milieu associatif*. PUF.
- Hughes, EC. (1958). *Men at the work*. The Free Press.
- Lapouge, A. (2024). *Que produisent les crises ? Le cas des itinéraires professionnels d'animateurs socioculturels toulousains*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation. Université Toulouse Jean Jaurès. UMR EFTS.
- Mendès France, P. (1989). *Préparer l'avenir. 1963-1973*. Gallimard.
- Mérini, C. (2000). *Le partenariat en formation : de la modélisation à une application*. L'Harmattan.
- Mignon, J.-M. (1999). *Le métier d'animateur*. Syros.
- Poujol, G. (2000). *Guide de l'animateur socio-culturel*. Dunod.
- Rey-Herme, P. (1961). *Colonies de vacances en France, 1906-1936*. Fleurus.
- Virgos, J. (2020). *Socialisation professionnelle des animateurs jeunesse : une approche processuelle et compréhensive*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS.

